

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Biologie, agrosciences, environnement

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 27/09/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en mai 2017

Présentation du champ

Le champ de formations *Biologie, agrosciences, environnement* (BASE) est l'un des cinq champs proposés par l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Son périmètre scientifique et professionnel recouvre les sciences de la vie et de la terre et plus spécifiquement les disciplines relevant du domaine de la biologie, des agro-ressources, de leur transformation industrielle et de leur valorisation.

Le champ BASE est composé de 12 formations, dont 3 licences générales, 5 licences professionnelles (LP) et 4 masters, ces deux derniers niveaux étant à orientation professionnalisante. Trois licences professionnelles sont associées pour former une entité de type « LP AGRO ». De plus, un cursus de master en ingénierie (CMI) en bioraffinerie existe depuis 2016.

Le champ BASE s'appuie sur l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences exactes et naturelles (SEN) et sur l'IUT Reims-Châlons-Charleville (RCC). Il s'adosse à une vingtaine d'unités de recherche et deux structures fédératives de recherche (SFR) et est en lien avec l'école doctorale n°358 *Sciences technologies santé* (STS), qui associe 25 équipes de recherche labellisées. Au niveau régional, le champ BASE s'intègre dans le pôle scientifique Agrosociétés, Environnement, Biotechnologies et Bioéconomie (AEBB) qui associe deux écoles d'ingénieurs (CentraleSupélec et AgroParisTech) et une SFR (Condorcet, FR CNRS 3417). Il bénéficie de liens avec un Institut de la Vigne et du Vin créé en 2014. Enfin, six formations du champ (trois LP et trois masters) sont labellisées par le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources (IAR).

Avis sur la cohérence du champ

La cohérence pédagogique et scientifique du champ BASE est indiscutable dans le domaine des agro-activités, ce qui permet une bonne articulation entre formation, recherche et valorisation. La composition du champ a légèrement évolué par rapport au bilan précédemment réalisé : la mention de master *Biologie chimie santé*, préexistant dans le champ BASE, a été scindée en deux mentions qui migrent respectivement vers les champs *Sciences, technologies, ingénierie* (STI) et *Santé et sports* (S&S), de façon tout à fait pertinente. Le champ intègre désormais la mention de master *Géoressources, géorisques, géotechnique*, qui vient en prolongement de la licence *Sciences de la vie et de la Terre*. Une dernière évolution concerne la réintégration du parcours *Viticulture et environnement* dans le master *Sciences de la vigne et du vin*, ce qui est positif et redonnera de la cohérence sur la continuité entre les deux années de master. Enfin, les deux formations centrées sur la vigne et le vin (la LP *Vigne et vin* et le master *Sciences de la vigne et du vin*), actuellement hors nomenclature, demandent une dérogation commune avec deux autres universités, ce qui paraît judicieux.

Le champ démontre un bon ancrage régional et un bon adossement à la recherche et tire profit des liens existants avec le pôle de compétitivité IAR et les partenaires locaux (lycées professionnels, partenaires industriels). Le champ s'inscrit en outre dans une volonté de spécialisation de l'établissement dans le domaine des agrosociétés, de l'environnement, des biotechnologies et de la bioéconomie, qui constitue l'un des quatre pôles scientifiques de l'URCA (pôle AEBB), en interaction avec deux des trois autres pôles scientifiques (Santé ; Sciences du numérique et de l'ingénieur ; Sciences de l'homme et de la société). Le champ BASE est donc très bien positionné dans la politique recherche définie au niveau de l'établissement.

Le champ BASE présente un caractère stratégique majeur pour l'URCA, qui se positionne clairement dans le domaine des agro-activités, en lien avec les acteurs socio-économiques de la nouvelle région Grand Est. Ce caractère stratégique s'exprime aussi au niveau de son affichage thématique et au niveau de sa politique de recherche. Il est conforté par la labellisation de six formations du champ par le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources

(IAR). En outre, le champ s'intègre bien dans les quatre axes stratégiques définis par l'URCA (pluridisciplinarité de l'offre, internationalisation des formations, accroissement de la formation doctorale, implication accrue des étudiants dans leur parcours de formation).

En termes de formation, le champ a partiellement restructuré son offre par rapport au contrat précédent, dans un souci principal de rationalisation et de meilleure lisibilité. Cette réorganisation se traduit par (1) la scission de la licence générale *Sciences de la vie et de la terre* en trois mentions, dont la mention *Sciences de la vie* qui alimentera les autres formations du champ BASE, et la mention *Sciences de la vie et de la terre* qui conduira ses diplômés vers la mention *Géoressources, géorisques, géotechnique* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Second degré option SVT* ; (2) la scission en deux mentions et le départ du master *Biologie, chimie, santé* vers les champs *Santé et sport* (S&S) et *Sciences, technologies et ingénierie* (STI) ; (3) la réintégration du parcours de master *Viticulture et environnement* dans le master *Sciences de la vigne et du vin* ; (4) l'intégration de la mention *Géoressources, géorisques, géotechnique*, en provenance du champ STI ; (5) la réorganisation des LP du dispositif AGRO en 3 mentions afin de mieux respecter la nouvelle nomenclature des LP ; (6) l'intégration d'une mention de LP en lien avec l'environnement (LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*) ; (7) la modification du nom d'une mention de master (*Risques et environnement*) pour respecter la nouvelle nomenclature ; (8) la demande, conjointe avec d'autres universités, d'une nomenclature spécifique aux formations en lien avec la vigne et le vin ; (9) la réduction du nombre d'UE de différenciation, la suppression des UE libres et l'accroissement de la mutualisation des enseignements. Ces modifications traduisent une évolution importante par rapport à la période précédente, et devraient permettre, si elles sont bien menées, de rationaliser l'offre de formation tout en accroissant sa cohérence et sa lisibilité thématique.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le pilotage opérationnel envisagé pour le champ BASE paraît tout à fait pertinent. Il sera conduit grâce à la mise en place d'un conseil de perfectionnement du champ qui assurera la coordination des formations qui le composent. Cette structure sera composée de l'ensemble des parties prenantes utiles à une bonne représentation des formations (dont des étudiants, des diplômés et des professionnels extérieurs). Elle permettra d'assurer une amélioration continue des formations et interagira avec les autres champs et la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) pour assurer une cohérence plus large dans l'établissement.

Le pilotage de chaque formation du champ BASE sera assuré par un conseil de perfectionnement dédié, auquel participeront des étudiants et diplômés en large part (quatre à six selon la formation), en lien avec le conseil de perfectionnement du champ. Il s'appuiera sur une évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), dispositif qui sera nouvellement mis en place.

Comme pour les autres champs de formation, le champ BASE s'appuiera sur les différents niveaux de pilotage (conseils de perfectionnement des formations et du champ) afin de partager les bonnes pratiques et de favoriser le partage et l'appropriation des dispositifs d'amélioration continue. Le champ paraît donc bien impliqué dans le management de la qualité mis en œuvre par l'établissement.

Dans un contexte financier difficile, l'URCA s'est engagée de façon active dans une politique de rationalisation des formations. Ainsi en licence générale, un portail sera proposé sur trois semestres avant d'orienter les étudiants vers les trois mentions de licence. En licence professionnelle, le dispositif *LP Agro* qui existait précédemment est reconduit, avec plusieurs enseignements mutualisés entre les mentions et avec les deux autres LP du champ BASE. Enfin en master, certains enseignements seront mutualisés entre les parcours d'une mention. La cohérence pédagogique et scientifique du champ BASE facilite la mutualisation des équipes qui, appartenant majoritairement à deux départements (Biologie, biochimie ; Sciences de la terre), trouvent naturellement des points de collaborations. Cette proximité facilitera aussi la coordination des formations.

Précédemment peu investie dans l'usage du numérique à vocation d'innovation pédagogique, l'URCA décide de mettre des moyens forts pour le prochain contrat, en s'appuyant sur une direction des usages du numérique (DUN). Ces moyens visent d'une part les enseignants-chercheurs, qui pourront bénéficier de formation continue à la pédagogie innovante, et d'autre part les étudiants qui profiteront de différents outils mis à leur disposition sur la plateforme Moodle pour améliorer leurs capacités d'apprentissage (mise à niveau scientifique, méthodologie).

Sur le plan de l'international, le champ BASE a bien identifié les progrès importants à réaliser. Il propose d'améliorer l'information faite aux étudiants, d'accroître le nombre de partenariats internationaux, de concrétiser un projet de master avec une université marocaine et de poursuivre son engagement dans un projet de master *Erasmus Mundus* en collaboration avec AgroParisTech. Une plus grande proximité sera par ailleurs instaurée entre la Maison des langues et les formations, afin de mettre en place une part d'enseignements en anglais dans les enseignements disciplinaires et d'inciter plus efficacement les étudiants à passer une certification en langue étrangère.

L'information des étudiants, et leur orientation initiale et en cours de cursus représentaient des points d'amélioration que le champ BASE semble s'approprier. Les gammes de dispositifs d'information et d'orientation évoquées dans le projet devraient permettre de remédier aux difficultés précédentes, à condition que chaque acteur s'y investisse réellement. Le renforcement des liens avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) restera peut être un point délicat, sauf à rendre obligatoire une démarche active de l'étudiant dans son processus de projet personnalisé pédagogique.

Le suivi de l'acquisition des compétences n'était pas formalisé pour les formations du champ BASE. La mise en œuvre d'une démarche de compétences commune, apte à faciliter la mise en relation des activités de formation avec les compétences visées, est probablement un point d'amélioration important qui devra être travaillé dans les années qui viennent.

La professionnalisation, déjà très présente dans le champ BASE, restera une préoccupation majeure des formations de licences professionnelles et de masters, avec notamment une part importante de travaux pratiques, et des projets et des stages dans presque toutes les formations. Les appuis apportés par la SFR Condorcet et le pôle scientifique Agrosociétés, Environnement, Biotechnologies et Bioéconomie renforceront les liens avec les mondes de la recherche et socio-économique.

Finalement, le projet présenté par le champ BASE permettra de corriger les principaux points faibles identifiés lors de la phase d'évaluation de son bilan, notamment en termes de pilotage, d'information et d'orientation des étudiants, de rationalisation des formations, de développement de l'usage du numérique et de l'international, et de formalisation du suivi de l'acquisition des compétences. Certains chantiers sont importants et complexes car ils impliqueront une grande diversité d'acteurs. L'expression d'une volonté forte sera sans doute nécessaire pour les faire aboutir.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Sciences de la vie	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Sciences de la vie et de la terre	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Sciences pour la santé	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Métiers du bois	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	

Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Valorisation des agro-ressources	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Vigne et vin	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	Hors nomenclature.
Biologie, agros sciences	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Géoressources, géorisques, géotechnique	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Risques et environnement	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Sciences de la vigne et du vin	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	Hors nomenclature.

Observations de l'établissement

Reims, le 15 septembre 2017

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

**Objet : Retour sur le rapport du champ de formation Biologie, agrosciences, environnement -
BASE - pour le prochain contrat**

Monsieur le Président,

L'université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont évalué notre projet concernant le champ de formation BASE. Les remarques qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ